

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 1<sup>er</sup> novembre 2023

### VIGILANCE MÉTÉO - TEMPÊTE CIARAN

#### Le département d'Ille-et-Vilaine est placé en état de vigilance orange vent et vagues-submersion

Le niveau de vigilance associé à la tempête automnale « Ciaran » a été actualisé par Météo-France pour le département d'Ille-et-Vilaine :

- **Vigilance orange vagues-submersion** : à compter de 6h, jeudi 2 novembre. Jeudi matin, à la faveur de la pleine mer, **de fortes vagues - entre 5 et 6 mètres** - risquent d'engendrer un phénomène de submersion marine pour les communes côtières.
- **Vigilance orange vent** : dès 22h, mercredi 1er novembre. Les vents les plus forts dans le département seront entre 00h et 09h, jusqu'à 130km/h sur la pointe Ouest du département.
- **Vigilance jaune pluie-inondation** : dès 19h, mercredi 1er novembre. Les précipitations attendues sont de 20 à 40 mm en 24h.
- **Vigilance jaune crues pour l'Oust, le Meu et l'Ille**

Concernant les transports, la route départementale (RD) 201 au niveau de Saint-Coulomb à l'anse Du Guesclin sera fermée à compter de 18h, ce jour, pour des risques de submersion et ensablement. Des restrictions au sein du port de Saint-Malo ont également été prises avec notamment la fermeture des quatre ponts mobiles ainsi que l'interdiction de circulation sur la chaussée Tabarly.

L'ensemble des services de l'État sont mobilisés depuis le début de la semaine et pleinement engagés pour anticiper la gestion des potentiels impacts de la tempête qui devrait atteindre son intensité maximale cette nuit. Les effectifs des numéros d'urgence 17 et 18 (Police secours / Gendarmerie / SDIS) seront renforcés toute la nuit.

**En raison des risques importants liés à ce phénomène météorologique, la population est invitée, dès maintenant, à respecter les conseils de comportement pour la sécurité de tous :**

- **Notamment pour les habitants du bord de mer ou le long d'un estuaire :**
  - Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias.
  - Ne circulez pas en bord de mer et ne prenez pas la mer.
  - Éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).
  - Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer.
  - Protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues.
  - Surveillez la montée des eaux.
  - Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne restez pas à bord.
- **Notamment pour les habitants en ville :**
  - Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
  - Soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
  - N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Suivez l'évolution de la situation sur le site de Météo-France : <http://vigilance.meteofrance.com> et conformez-vous aux consignes des pouvoirs public.